

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 11

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

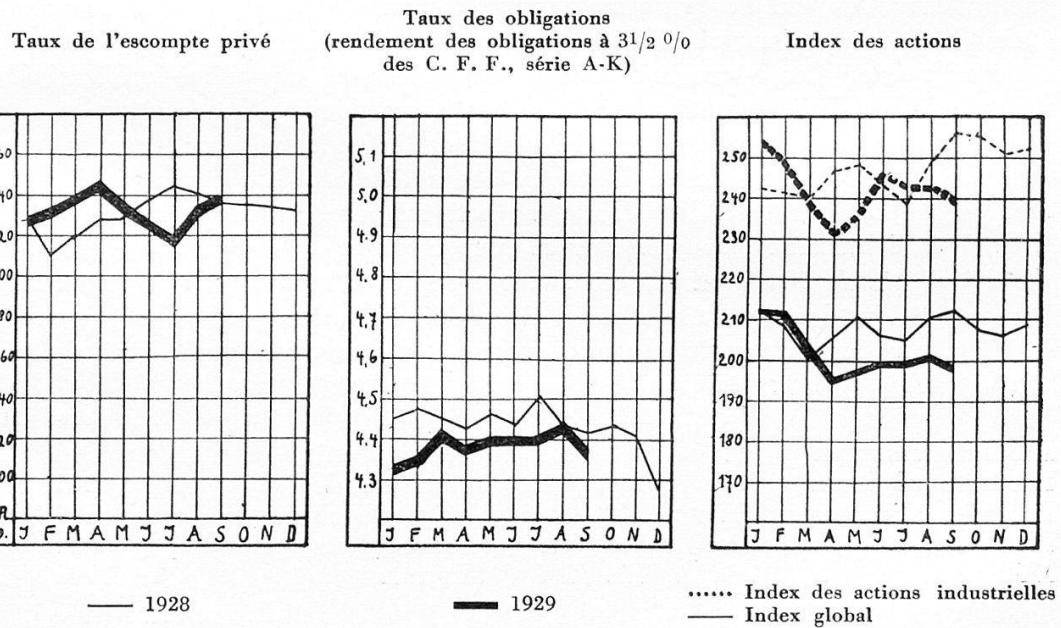
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cumulée avec l'emprisonnement jusqu'à trois mois. Le fait d'avoir enfreint les dispositions légales limitant la durée du travail pendant un temps prolongé et à l'égard de nombreux ouvriers lui sera compté comme circonstance aggravante suivant l'art. 88, lettre E. Par contre, le tribunal tiendra compte aussi de la renonciation spontanée et justifiée par les circonstances des ouvriers au salaire supplémentaire qui leur est dû.

Economie politique.

La conjoncture pendant le 3^{me} trimestre 1929.

Après la légère amélioration qui s'était manifestée durant les mois d'été, il semble que la situation économique s'assombrît quelque peu. Suivant les indications que nous avons pu tirer de la conjoncture jusqu'à présent, nous devons nous rendre compte que nous nous trouvons en présence d'une situation qui a atteint son apogée avec son insécurité sur le marché des capitaux et de la bourse, et nous devons prévoir que sa décadence se manifestera soit par une crise ou du moins par un mouvement rétrospectif de la conjoncture économique. Il faut cependant émettre quelques doutes du fait que nous sommes toujours dans la période consécutive à la guerre et que cette situation influe de diverses manières sur la marche normale de la conjoncture. Nous rappelons la répartition unilatérale du capital qui, dans certains pays, particulièrement en Suisse, a causé une pléthora de capitaux, alors que dans d'autres pays, surtout en Allemagne, on souffre terriblement du manque de capitaux. Ou bien, l'on peut songer également au développement formidable de l'industrie de l'électricité et à d'autres mesures de rationalisation techniques, qui permirent aux industries productives, spécialement à la branche machines, de se développer d'une manière aussi brillante. Il est donc possible que de tels facteurs empêchent une chute trop brusque. Toujours est-il qu'on envisage la situation avec plus de pessimisme.



Le marché de l'argent a été mis en difficulté par la hausse du taux d'escompte à New-York, en Angleterre et dans plusieurs autres pays. Le renchérissement du capital est devenu général. Si la Suisse n'a pas trop souffert des conséquences de cette hausse, cela est dû au fait que le capital étranger ne cesse d'affluer, et aussi en raison des hauts impôts, et en partie de la crainte des oscillations de valeurs. La Banque nationale a pu maintenir son taux d'escompte à 3½ pour cent, c'est-à-dire le plus bas du monde.

Les taux d'escompte officiels, c'est-à-dire les taux d'intérêt payés par la Banque nationale pour l'achat d'effets de change, sont les suivants dans les principaux pays:

Autriche	8½ %	New-York	6 %
Russie	8 %	Suède	5½ %
Allemagne	7½ %	Pays-Bas	5½ %
Italie	7 %	France	3½ %
Angleterre	6½ %	Suisse	3½ %

En Grèce et en Pologne le taux d'escompte est à 9, en Roumanie à 9½ et en Bulgarie même à 10 pour cent.

Le marché des capitaux en Suisse n'a subi pour ainsi dire aucune influence malgré l'augmentation du taux d'escompte. Par contre, les cours des actions ont subi des modifications sur le marché international. La tourmente financière débuta à New-York, où l'insipide spéculation des actions est enfin terminée. L'index de 34 actions des Public Utilities (entreprises du gaz et de l'électricité) était à 194 au début de 1929 et avait atteint 330 en septembre, soit une progression de 70 pour cent environ. Ces valeurs perdirent en un seul jour (le 3 octobre) plus du 20 pour cent. Dans l'index de la Bourse de la Banque nationale suisse le lent recul des cours ne se manifeste que maintenant dans le troisième trimestre. L'index des actions comportait:

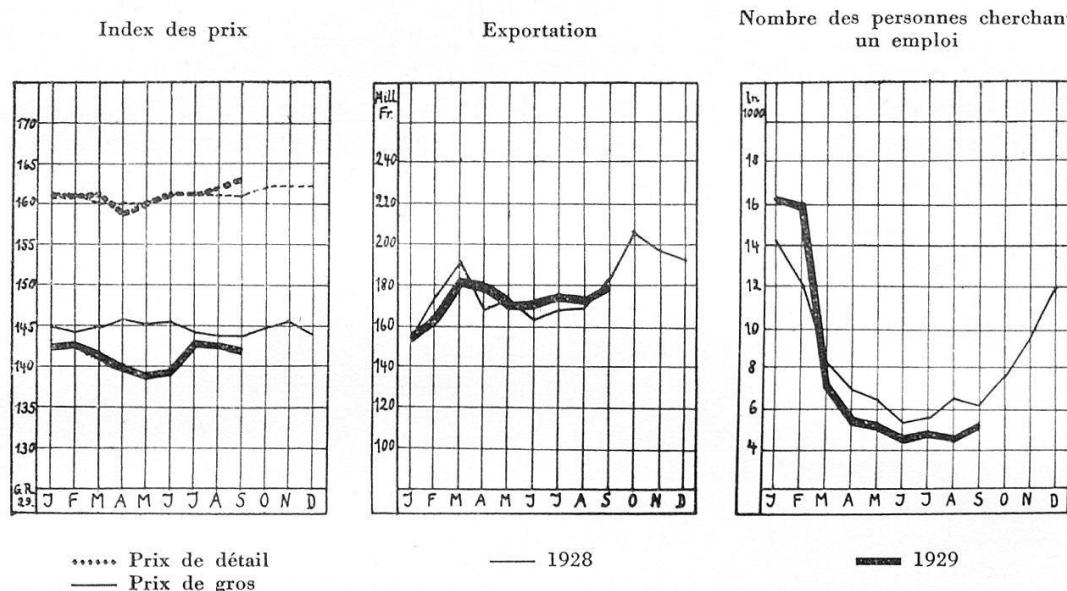
	Index de 111 actions			Index de 31 actions industrielles		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Janvier	169,6	210,5	211,6	185,1	242,6	254,1
Juillet	177,7	205,2	199,6	193,2	239,9	243,2
Août	183,1	210,7	200,6	197,6	249,5	242,4
Septembre	193,6	213,1	198,8	210,9	256,1	239,3

Cette baisse s'est étendue également en octobre en Suisse sous l'influence des bourses étrangères. Certaines actions perdirent le 10 pour cent de leur valeur dans l'espace de quelques jours. Les plus atteintes furent les sociétés financières qui avaient placé leurs capitaux à l'étranger. Il ne semble pas que cette régression des cours soit près d'être terminée. De même que précédemment la foi en l'augmentation continue des cours poussait à accentuer la hausse de ces cours; dans le mouvement régressif des facteurs psychologiques jouèrent également un rôle important. Le cours des actions en Suisse n'atteignit pas les mêmes proportions qu'à New-York, ce qui fait que la baisse se maintiendra chez nous également dans des limites plus étroites.

Les prix de gros sont toujours encore en léger mouvement de recul malgré l'augmentation des produits alimentaires de provenance animale (beurre 160 à 167 pour cent du prix d'avant guerre). L'index indiquait fin septembre (juillet 1914 = 100):

	1928	1929		1928	1929
Produits animaux	148	155	Textile, cuir, caoutchouc	145	127
Produits végétaux	153	141	Combustible	145	159
Produits alimentaires bruts	142	128	Industrie chimique	128	129
Matériaux de construction .	143	145	Fourrage	138	126
Métaux	114	125	Engrais	106	114
			Index total	143,6	142,2

Nous voudrions montrer par ces chiffres que les paysans prétendent à tort que les prix de leurs produits, en comparaison des prix d'avant guerre, ont moins augmenté que ceux d'autres produits. C'est précisément le contraire. Les produits alimentaires de provenance animale (la viande, le beurre, le lait, les œufs) atteignent, déduction faite du combustible, les plus hauts prix. L'année dernière seulement, cette augmentation fut de 7 points, alors que les produits du sol qui proviennent en majeure partie de l'étranger ont subi une importante baisse de prix. On constate d'autre part que les produits nécessaires à l'agriculture, tels que le fourrage et les engrains, sont les produits les meilleur marché.



Les prix de détail accusent une augmentation de 2 pour cent voire même de 4 pour cent sur les prix les plus bas d'avril. Cela provient du moins partiellement, si non totalement, de l'augmentation des prix de la viande et du beurre, et par conséquent de la politique protectionniste que le Conseil fédéral a pratiquée à l'instigation des paysans. Le coût de la vie était de (juin 1914 = 100) :

	1927	Index total		Index des productions alimentaires		
		1928	1929	1927	1928	1929
Janvier	160	161	161	158	159	157
Avril	158	160	159	156	156	154
Juillet	160	161	161	157	157	155
Août	160	161	162	157	156	156
Septembre	161	161	163	159	157	158

Le nombre indice du dernier trimestre a exclusivement trait à l'augmentation des denrées alimentaires. L'Office fédéral du travail fait erreur, en prétendant dans sa communication à la presse, que ce renchérissement est dû surtout à la saison. Dans le commentaire de ses communications, il est même établi clairement que les prix des œufs, du beurre, de la viande de porc et de veau ont augmenté. Il semble cependant que seul le prix des œufs pourrait être taxé de saisonnier. Bien que l'élévation de l'index du coût de la vie marque quelques points, il existe 2 autres causes qui donnent matière à réflexion. L'une est le fait que l'index atteint une hausse de 163 points, ce qui n'est plus arrivé depuis 1926, et d'autre part, cette hausse coïncide avec une tendance rétrospective des prix de gros. Le niveau des prix de la consommation suisse se détache lentement du mouvement des prix internationaux

et nous courons le danger de subir un renchérissement qui ne se manifestera pas dans d'autres pays, et qui aura immanquablement des répercussions sur la capacité concurrentielle de nos industries d'exportation, auxquelles il faut ajouter l'agriculture (fromage, lait condensé). Il est donc du devoir de toutes les organisations qui sont en relation avec les consommateurs, de suivre attentivement ce développement et de prendre les mesures de défense nécessaires.

Le commerce extérieur s'est maintenu à un degré appréciable durant le troisième trimestre. L'importation a dépassé de 146 millions celle de l'année passée, l'exportation de 10 millions. Cette augmentation de l'exportation est, il est vrai, inférieure à celle du second trimestre (+ 15 millions). La perte subie dans les trois premiers mois par rapport à 1928 a pu être exactement récupérée. L'excédent d'exportation de janvier à septembre comparativement à 1928 ne comporte que 4 millions.

L'excédent d'importation s'est accru dans la même période, de 22 millions.

L'exportation des plus importants produits industriels accuse dans le troisième trimestre, en millions de francs:

	1928	1929		1928	1929
Coton	11,3	12,8	Chaussures	9,9	10,0
Tissus de coton	17,7	17,9	Alumin. et articles en alum.	14,4	15,4
Broderie	28,0	24,7	Machines	60,9	62,5
Schappe	12,0	8,9	Horlogerie	65,6	69,8
Soie artificielle	9,0	9,1	Instruments et appareils	15,5	17,4
Soieries	53,9	45,2	Parfumerie et drogues	11,5	13,3
Rubans de soie	4,7	4,7	Fromage	29,7	28,4
Laine	12,9	13,7	Couleurs	17,8	20,4
Tricotages	7,9	9,1	Chocolat	9,3	7,1
Vannerie	3,2	5,8	Lait condensé	11,9	10,8

L'industrie textile subit un nouveau recul; l'exportation de la soie, de la broderie et de la schappe est en régression. L'exportation des produits laitiers, déjà faible, a encore diminué. Seule l'exportation de machines, d'instruments, de produits chimiques et d'horlogerie est en augmentation sur 1928. La re-crudescence de l'exportation des montres, est expliquée, il est vrai, par les fabricants d'horlogerie, par la menace de l'élévation des tarifs douaniers aux Etats-Unis.

Avec le mois de septembre, le marché du travail entre dans la morte-saison. Cependant la situation reste favorable. Dans l'industrie du bâtiment même, on ne signale encore aucune augmentation de personnel en quête de travail. Dans l'industrie du textile, le nombre des chômeurs est resté à peu près le même. Dans quelques branches annexes de l'industrie du coton, on constate un chômage partiel. L'industrie des machines se plaint toujours d'un manque de main-d'œuvre.

Voici le nombre des personnes en quête de travail:

	1927	1928	1929
Juillet	8404	5525	4801
Août	8854	6523	4611
Septembre	8335	6125	5197

Pour septembre 1929 le nombre se répartit comme suit dans les diverses industries:

Industrie textile	804
Commerce et administration	746
Marchands et journaliers	699
Hôtel et restaurant	472
Industrie du bâtiment	468
Métaux, machines et industrie électrotechnique	248

Pour pouvoir apprécier la situation économique, il faut que notre attention se porte sur l'Amérique. La grande question est de savoir si la crise du marché des changes n'est pas dûe uniquement à un effondrement de la spéculation, ou si elle n'est pas les prémisses d'une diminution de l'activité commerciale. Les pronostics d'une stagnation industrielle se multiplient. Divers indices le laissent supposer, bien que l'activité se maintienne dans la plupart des industries. Il est certain qu'une diminution des gains aux Etats-Unis causerait un tort immense à la vente à crédit si répandue actuellement, et qu'une crise américaine ne manquerait pas d'avoir de déplorables répercussions en Europe. Le fait que nos deux grands débouchés laissent entrevoir une diminution de leur capacité d'absorption plutôt qu'une augmentation, est de la plus grande importance pour notre pays. L'Allemagne a, au début de l'hiver, une armée de sans-travail d'environ 200,000 personnes de plus que l'année dernière; l'hiver et l'accentuation du manque de capitaux aggraveront encore la situation. L'Angleterre également n'a pas la perspective de diminuer le nombre de ses chômeurs pour le moment. L'importation de produits suisses par l'Allemagne et l'Angleterre accuse déjà une différence de 38 millions de moins que dans la même période en 1928. Les perspectives des industries d'exportation qui traitent directement avec les consommateurs, ne s'annoncent pas très favorablement.

Nul ne peut dire combien durera encore l'activité florissante qui règne actuellement dans l'industrie des machines. Selon des rapports d'organisations patronales, il ressort que les commandes de machines destinées à l'industrie textile sont en diminution, tandis que les autres branches ne craignent pas pour, le moment, une aggravation de la situation économique. Les fabricants d'horlogerie jugent peu favorablement les possibilités d'exportation.

Il y a donc lieu de tempérer quelque peu nos espoirs, car la situation économique internationale est peu favorable. La bonne capacité d'achat en Suisse est propice à notre économie nationale. Les artisans et industriels travaillant pour la consommation suisse, continuent à être bien occupés. L'activité dans l'industrie du bâtiment se maintient également. Le nombre des autorisations de construire a également augmenté cette année. Il ressort donc, que des répercussions éventuelles du marché international seraient sensiblement atténues de ce fait.

Mouvement ouvrier

A l'Etranger.

LE CONGRES DE LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL FRANÇAISE. La C.G.T. française a réuni son congrès bisannuel du 17 au 20 septembre 1929 à Paris. L'ordre du jour ne comprenait pas moins de 12 points; c'est-à-dire, qu'avec les questions administratives et statutaires, le congrès traita des problèmes tels que: *Les assurances sociales et l'assurance-chômage. La classe ouvrière et le problème de la production:* a) contrat collectif; b) salaire en fonction du développement de la productivité; c) la femme dans l'économie moderne; d) durée du travail, etc. *L'enseignement:* Enseignement général, école unique, enseignement technique. *Les vacances payées. Modalité d'adhésion des fonctionnaires.* *Les problèmes internationaux. Législation sociale:* droit syndical; accidents du travail; maladies professionnelles; inspection du travail; délégués à la sécurité, etc.

Cet abondant ordre du jour devait être traité par 1300 délégués présents